

APPEL A CANDIDATURE

**Poste de coordinateur d'appui pour situations complexes (gestionnaire de Cas)
en CDI à temps plein (35h/se) à compter de Juin 2020
dans le cadre du dispositif MAIA Lille-Métropole Sud Est et d'un départ en retraite**

Missions :

Le gestionnaire de cas intervient sur des situations complexes après avoir recherché et obtenu le consentement de la personne (ou son assentiment).

Sa mission principale s'organise autour des axes suivants :

- évaluer les besoins et attentes de la personne concernée dans toutes ses dimensions, et déterminer les mesures prioritaires à mettre en œuvre
- assurer un accompagnement et un suivi (intensif si nécessaire) et tout au long de son parcours à domicile.
- organiser la coordination et les concertations nécessaires auprès et avec les professionnels concernés et impliqués dans la situation,

Compétences, qualifications requises et expériences attendues

- Formation initiale Infirmier(e) ou ergothérapeute de préférence, ou neuropsychologue, ou assistant social
- D.U de Gestion de cas ou DU de Soins en Gériatrie (DUSG) souhaité
- Expérience souhaitée dans le soin, le soutien, l'aide ou l'accompagnement des personnes âgées au sein d'une structure et/ou à domicile et plus particulièrement des personnes atteintes de maladies évolutives, chroniques, en gériatrie ou psychogériatrie
- Expérience de la pratique d'évaluation et de recueil de données
- Connaissances sur les maladies neurodégénératives
- Connaissance des acteurs du sanitaire et du médico-social
- Connaissance des droits accessibles pour l'aide à domicile
- Connaissance des droits des personnes, de la déontologie et du secret professionnel
- Maîtrise de l'outil informatique

Qualités requises

- Goût pour le travail en équipe, intérêt pour l'interdisciplinarité
- Aisance dans la communication orale et écrite, bonnes capacités d'écoute
- Qualité de négociation et de conciliation
- Disponibilité, Autonomie
- Solidité émotionnelle indispensable

Particularités du poste :

- Déplacements fréquents sur le territoire couvert
- Visites à domicile.
- Flexibilité des horaires

Conditions d'exercice :

- Permis B obligatoire
- Engagement obligatoire à suivre le DIU de Gestion de cas et à l'obtenir dans un délai de 3 ans après sa prise de poste.

Conditions de rémunération :

Brut mensuel indicatif pour le 1er échelon (sans ancienneté) : 1852,80 € brut/mois - **à négocier selon expérience et ancienneté dans la fonction.**

EOLLIS n'est rattachée à aucune convention collective, le salaire est proposé en référence à une grille interne.

**Envoyer CV + lettre de motivation par email à mjrichard@eollis.net
ou courrier à l'adresse de l'association**

à l'attention de Mme Léonard Brigitte, Directrice de la plateforme EOLLIS
7 Rue Jean Baptiste Lebas - 59133 PHALEMPIN – Tel 03.20.90.01.01